



MARIAGE EN FRANCE DE RESIDENTS ITALIENS EN 1920

Par **PENOU**, le **01/09/2024** à **18:19**

bONJOUR

Mes grand parents italiens d'origine semblent s'être mariés en france entre 1922 et mai 1927 et nous ne retrouvons pas l'acte de mariage

Le 5/11/1922 Mr GROSSI Paul déclare reconnaitre son fils.

Le 22/05/1927 Mr GROSSI Paul César déclare sa fille de lui de Domenica Gariglio .

Il apparait qu'ils se sont mariés entre les deux dates en france et nos recherches de l'acte sont restées vaines... (lieux successifs de résidence dans cette période : Villeurbanne (rhone) et Miribel (ain))

Y avait-il à cette époque une procédure particulière ! et à qui et où s'adresser...

Merci

GuyLaine GROSSI

Par **Lingénu**, le **01/09/2024** à **19:08**

Bonjour,

La procédure en matière de mariage était très proche de la procédure actuelle. Dans une édition du code civil de 1908 je lis : *Le mariage sera célébré dans la commune où l'un des deux époux aura son domicile ou sa résidence établie par, un mois au moins d'habitation continue à la dite de la publication prévue par la loi.*

Il faut donc chercher l'acte de mariage dans les communes probables de résidence. Les registres datant de plus de soixante-quinze ans peuvent avoir été versés aux archives départementales.

Un mariage religieux a probablement été célébré. Vous pourriez aussi tenter une recherche

dans cette direction.

Par **Isadore**, le **02/09/2024** à **09:47**

Bonjour,

Si l'un des deux a été naturalisé français, il devrait avoir un acte de naissance sur lequel le mariage a de bonnes chances d'être mentionné. S'ils sont nés à l'étranger normalement cela relève du service de Nantes :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1405>

Mais comme ils sont nés il y a plus d'un siècle, les registres concernés ont probablement été archivés. Cette page vous aidera :

<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/26287743>